

Mellac

FINISTÈRE

/ numéro 93 // avril 2019 /



Tennis Club Mellacois

Pour le plaisir du jeu

- 
Page 3 **L'ÉDITO DU MAIRE**
- 
Page 4 **LE DOSSIER**
et 5 Les finances communales
- 
Page 6 **INTERCOMMUNALITÉ**
Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal
- 
Pages 7 **LA VIE COMMUNALE**
8 et 9 Conteneurs d'ordures ménagères Mellac : zéro phyto en 2019 ?
Le quotidien des services techniques
- 
Page 10 **LA VIE CULTURELLE**
Le point sur le chantier médiathèque
- 
Page 11 **LA VIE COMMUNALE**
Marché hebdo, Festival des Rias
- 
Page 12 **AU SERVICE DES MELLACOIS**
Laurie Flesh
- 
Page 13 **LA VIE COMMUNALE**
Mellac en vert
- 
Pages 14 **LA VIE ASSOCIATIVE**
et 15 Le Tennis Club de Mellac
- 
Page 16 **ÇA BOUGE À MELLAC**



Bernard Pelleter, maire de Mellac

La salle communale - appelons-la ainsi - avait été annoncée pour le début de ce mandat. L'annonce d'un fort programme de réduction des aides de l'Etat nous avait incités à reporter sa construction. La médiathèque-lieu-de-vie évoquée de la même façon, se retrouva du coup en équipement prioritaire, du fait surtout de l'aide conséquente apportée à la construction (80% par rapport au chiffrage xxxxx) et au mobilier. L'équipement numérique, les collections de documents et le personnel dédié étant par ailleurs également convenablement soutenus. Quand on bénéficie de ce type de financements, il ne faut pas hésiter à s'y engager car ces subsides ne sont pas éternels.

Sal ar gumun - anvomp anezhi evel-se - a oa bet lavaret deoc'h e vije savet a-benn deroù ar respet-mañ. Dre ma oa bet embannet e oa raktreset digreskiñ kalz ar skoa-zelloù roet gant ar Stad e oamp bet broudet da ampellañ ar sevel anezhi. Gant-se e oa deuet ar vediaoueg-lec'h-buhez a oa bet graet anv anezhi ivez da vezañ un aveadur da lakaat da dremen da gentañ, dre ma oa bet degaset skoaziadoù bras a argant dreist-holl, evit sevel anezhi hag evit prenañ arbeuri. An ostilhoù niverel, an dastumadoù teulioù hag an implijidi evit ober war o zro, a-hend-all, a oa bet roet skoaziadoù argant a-zoare evite ivez. Pa c'haller kaout skoaziadoù seurt-se evit arc'hantaouiñ raktresoù eo arabat chom etre daou soñj evit boulc'hañ anezhe rak bern n'eo ket mammenn.

An ezhomm da sevel ur sal ar festoù a chom avat ha dont a ra da vezañ brasoc'h c'hoazh dre ma kresk di-baouez niver an annezidi er gumun ha dre ma ne zere ket mui hon aveadurioù bremañ. Rak, er mare-mañ, ez eo er sal liezimply hag en oaledoù e c'haller aozañ an abadennoù a bep seurt. Un tammig

/ L'état-civil /

LES NAISSANCES



Du 19 juillet au 22 novembre 2018, la commune a enregistré 3 naissances.

LES PACS



Du 19 juillet au 22 novembre 2018, la commune a enregistré 5 PACS.

LES MARIAGES



Du 19 juillet au 22 novembre 2018, la commune a enregistré 2 mariages.

LES DÉCÈS

Du 19 juillet au 22 novembre 2018, la commune a enregistré 5 décès.

Le besoin de salle à caractère festif demeure donc entier et se fait encore plus pressant du fait de la croissance constante de la population et l'inadaptation de nos équipements actuels.

En effet, actuellement, c'est la salle polyvalente et les foyers qui permettent d'assurer les diverses animations. La salle po, comme on la nomme, est un peu plus désuète chaque année. Bien sûr, elle conservera des fonctions majeures comme salle d'éducation physique pour nos 14 classes, salle sportive pour les sports collectifs jeunes et adultes ou salle d'animation pour les manifestations importantes telles les spectacles scolaires de fin d'année ou toute activité nécessitant une jauge conséquente.

La salle envisagée viendra opportunément en substitution pour des activités existantes ou de nouvelles à créer. De quoi tonifier notre vie associative qui est déjà bien riche. Les perspectives en sont infinies dès qu'on y apporte un cadre agréable avec un certain confort, une acoustique et des équipements d'aujourd'hui. Je pense ici notamment aux matériels de projection et de captation numériques qui agrémenteront la vie collective et

susciteront certainement des formes nouvelles d'animation.

Cette salle pourra être utilisée à titre privé pour y « festoyer », avec un office permettant de mettre les petits plats dans les grands.

Et s'il était besoin de citer un usage pratique, je mentionnerais le « café-crêpes » qui suit traditionnellement les enterrements, qui ne peut presque plus avoir lieu sur Mellac.

Etonnant, non ? Un aspect peu connu de la vie de la commune, immuable, qui se reproduit une quinzaine de fois l'année.

Cette salle qui semble faire consensus, on y travaille avec un cabinet d'architectes bien impliqué. Les travaux ne démarreront pas cette année, mais plutôt en 2020.

Elle s'installera à la place du hangar, près de la mairie, ouverte sur l'espace François Mitterrand ... côté jardin, l'accès à une vue agréable et au parc en plus !

dispredetoc'h e teu ar sal liezimplieda vezañ bep bloaz. Kendalc'het e vo da gas kefridioù a bouez enni, evel-just, da lavaret eo e vo implijet evel sal embregerezh-korf evit hor 14 klas, evel sal sport evit ar sportoù a-stroll gant ar re yaouank hag an dud deuet pe evel sal-oberiantiz evit an abadennoù bras evel an arvestoù evit ar skolidi e dibenn ar bloaz pe evit an holl obererezhioù ma vez ezhomm da zegemer un niver bras a dud.

Ar sal emaoomp e-sell da sevel a gemero he lec'h, emi-chañs, evit degemer obererezhioù a zo anezhe dija pe oberezhioù nevez da grouiñ.

Peadra da reiñ nerzh da vuhez hor c'hevredigezhioù hag a zo bev-buhezek dija. N'eus fin ebet d'an traoù a c'haller aozañ pa vez kinniget un endro plijus gant aezamantoù, ma vez kaer ar c'hleved ha ma vez aveadurioù a hiziv. Soñjal a ran, dreist-holl, en dafar bannañ ha tapout niverel a aesaio ar vuhez stroll hag a roio c'hoant, a-drasur, d'ober gant stummoù buheziñ nevez.

Gallout a raio ar sal-se bezañ implijet gant tud prevez, evit « festailhiñ », gant un adkegin ma vo tu da lakaat ar ber war ar billig.

Ha ma vefe ezhomm da venegiñ un implij pleustrek anezhi e venegfen an abadenn « kafe-krapouezh » a vez servijet goude an interamantoù peurliesañ ha na c'haller ket mui ober e Mellag.

Souezhus eo, neketa ? Un arvez digemm ha n'eo ket ana-vezet-kaer eus buhez ar gumun hag a c'hoarvez war-dro pemzek gwech ar bloaz.

Emglev zo etre an holl war a seblant evit lakaat sevel ar sal-se ha labourat a reomp gant ur c'habined savourien hag a zo stag outi a-zevri. Ne grogo ket al labourioù er bloaz-mañ, met kentoc'h e 2020.

Diazezet e vo el lec'h m'emañ ar c'harrdi, e-kichen an ti-kêr, digor war al leurenn François Mitterrand... diouzh tu al liorz : digor war ur gwel kaer ha war ar park ouzhpenn !

BULLETIN MUNICIPAL DE MELLAC

Directeur de publication : B. Pelleter - Coordination : N. Le Crann
Comité de rédaction : B.Pelleter - G.Clugery - G.Darracq - S.Escolan - N.Le Crann - C.Le Du - G.Le Gall -

I. Le Goc - G.Lozachmeur - J.F.Marec - J.Prud'homme - M.Saffray -
Conception et réalisation : Patrick Tanguy, Quimperlé (06 71 26 73 19)
Édité à 1600 exemplaires par Imprimerie Nouvelle, Quimperlé

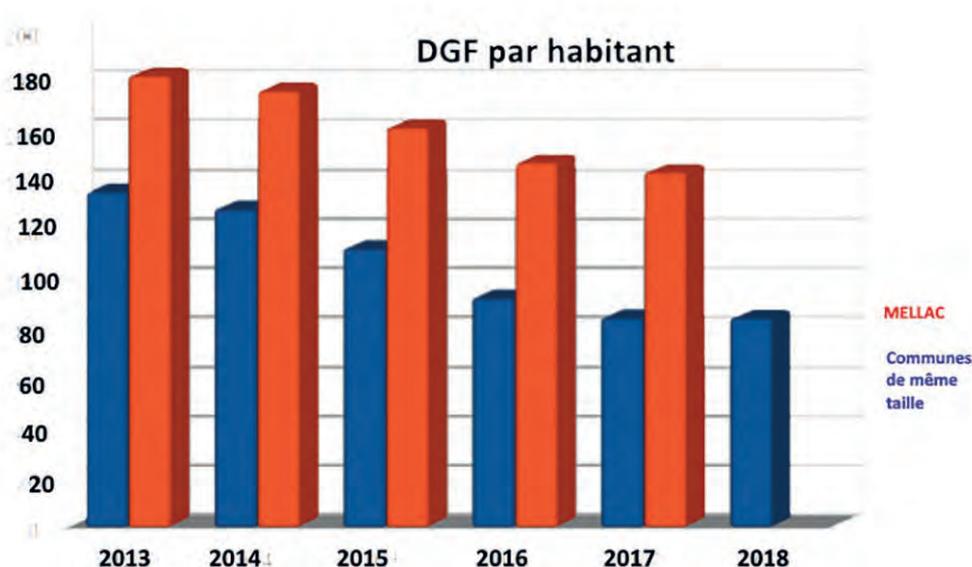


Finances communales

Une contribution conséquente au remboursement des dettes de l'Etat

Les finances publiques et tout particulièrement l'endettement du pays préoccupent tout le monde au plus haut point. Le déficit chronique du budget de l'Etat a conduit ce dernier à réduire de façon drastique sa participation au financement des collectivités locales quand bien même leur rôle est indispensable dans l'organisation de la vie quotidienne de leurs habitants.

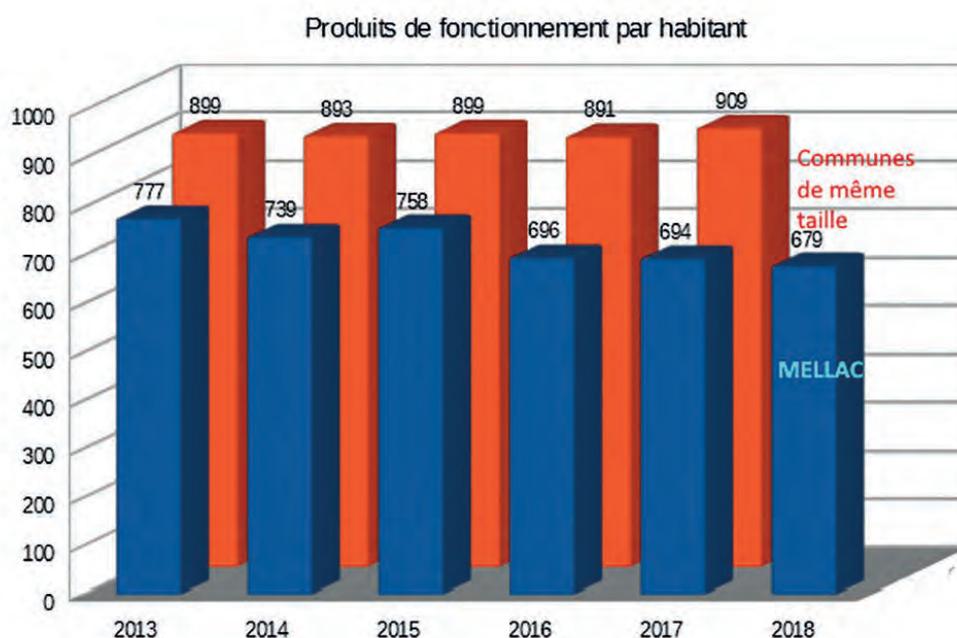
A Mellac, le graphique ci-dessous montre la baisse constante des dotations et son ampleur : elle est de moins 37, 5% en quatre ans soit une moyenne annuelle de - 9, 4 %. C'est un montant de l'ordre de 180 000 euros qui manque chaque année à l'appel.



L'ensemble des communes françaises de même strate démographique (entre 2 000 et 3 500 habitants) subit ce même effet mais de façon moindre (moins 21,30 % en 4 ans).

Remarquons combien la commune est sous-dotée par rapport à la moyenne des collectivités de même taille (85 euros par habitant à Mellac en 2017 contre 144 soit 41 % de moins !).

Une baisse globale des recettes de fonctionnement

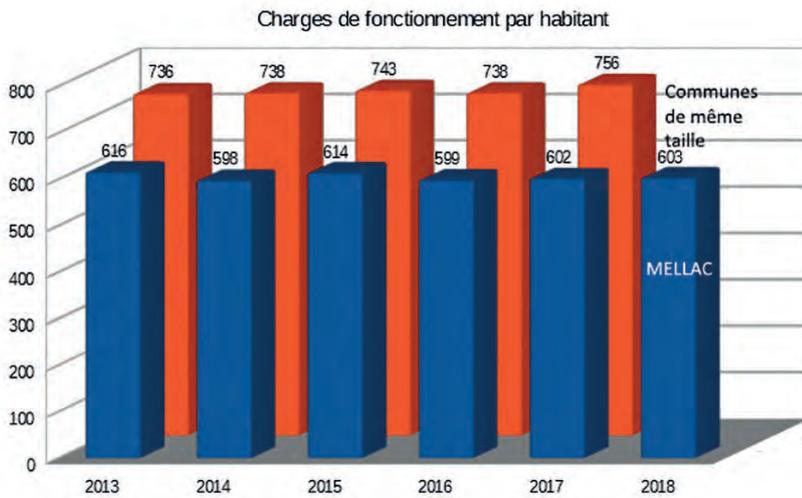


Baisse des dotations, stabilité des taux d'imposition communaux depuis 2009, les recettes par habitant diminuent comme indiqué ci-dessous, malgré la croissance démographique de ces dernières années (moins 12,60 % sur quatre ans).

Cependant, du fait de la neutralisation actuelle des baisses de dotations, cette tendance devrait désormais s'inverser. Le budget 2019 prévoit une augmentation des produits fiscaux – à taux communaux constants – de + 30 700 euros (1 033 000) contre + 9 100 en 2018, les dotations (256 500) augmentant de 3 %.



Des dépenses contenues

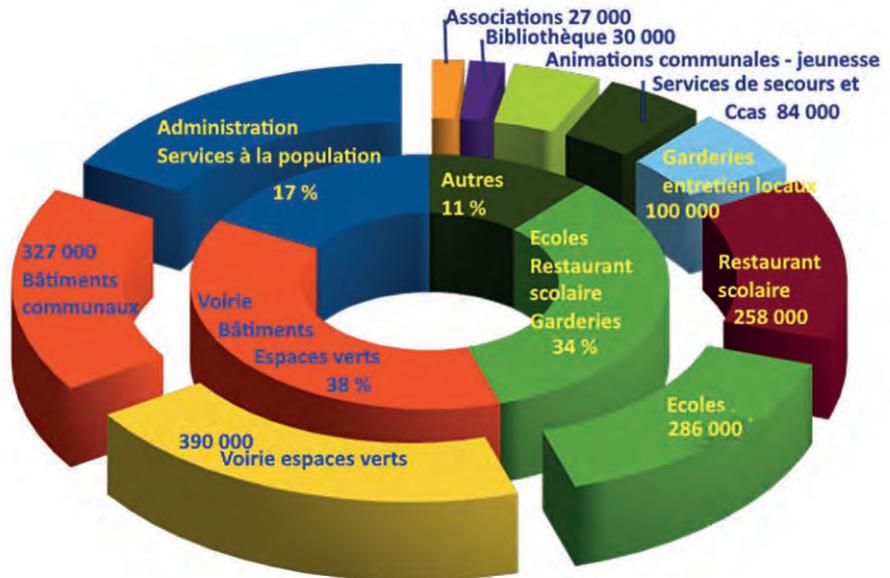


Les ressources étant en baisse, les dépenses se doivent d'épouser la même tendance. Le tableau ci-après montre qu'elles sont contenues (en baisse de 2,28 % pour la même période) malgré la forte croissance des besoins avec, par exemple, la création de quatre nouvelles classes à l'école en XX années.

A noter qu'en 2017, si la commune a 23.7 % de ressources par habitant de moins que les communes de même strate, elle dépense parallèlement 20.4 % de moins que la moyenne de ces mêmes communes. Des efforts sont demandés à tous. Il en est par exemple ainsi au niveau du personnel. En 2014, la commune comptait un total de 26,77 agents « équivalent-temps-plein » ; ce nombre est de 26,54 en 2018, c'est-à-dire stable, bien que la population ait augmenté de 277 habitants dans le même temps.

Des services à financer

Pour information, le diagramme suivant rassemble des éléments sur les dépenses de fonctionnement par domaines (toutes les charges récurrentes y compris le personnel dédié).



2019, le dernier budget de la mandature

En fonctionnement, les recettes sont estimées à + 0,99 % par rapport au budget 2018. Les dépenses sont quant à elles de + 1,03 %.

A noter que, désormais, sont affectées à cette section des dépenses assez conséquentes réalisées directement par les agents. C'est le cas, en 2019, de la deuxième phase du boulo-drome pour 20 000 euros et une reconfiguration de la cuisine du restaurant scolaire envisagée à hauteur de 35 000. En investissement, 1 530 000 euros sont abondés aux dépenses d'équipement dont, notamment, la médiathèque-lieu-de-vie qui devrait se monter à XXX euros HT pour le bâtiment lui-même (la TVA est récupérée en grande partie deux ans plus tard). Rappelons que pour cette construction des subventions à hauteur de XXXX % sont envisagées. (à confirmer par Emmanuelle)

275 000 euros HT sont également prévus pour la construction du bâtiment qui accueillera nos deux médecins actuels et un troisième à venir.

Rappelons que pour cette construction, des aides sont également attendues. D'ores et déjà, Quimperlé Communauté a provisionné 100 000 euros pour le projet. C'est, à terme, une opération blanche qui devrait être réalisée une fois les loyers déduits.

Par cette opération structurelle, c'est tout le pôle de santé de proximité de Ty-Bodel qui s'en trouvera conforté pour le bien-être de toute la population.

Malgré des contraintes budgétaires fortes, Mellac continue d'investir dans son avenir.



L'ACTUALITÉ DE

Quimperlé
communauté
BRO KEMPERLE



Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) Comment construire demain ?

C'est à cette question que répondra à terme le futur Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de Quimperlé Communauté, qui entrera en vigueur au plus tôt en 2020. Son élaboration, entamée l'été dernier, se poursuit. Ce document d'urbanisme stratégique sera élaboré avec les habitants des 16 communes du pays de Quimperlé. Pour s'y retrouver plus facilement, voici quelques clés pour mieux connaître le PLUi :

Le PLUi, c'est quoi ?

UNE DÉMARCHE STRATÉGIQUE :

auparavant, vous connaissiez le PLU (Plan Local d'Urbanisme) à l'échelle communale, c'est la même chose à l'échelle du pays de Quimperlé. Le PLUi traduira pour les 10 à 15 ans à venir les grandes orientations d'aménagement du territoire de Quimperlé Communauté. Un fil conducteur : la cohérence. Il s'agit de concilier les enjeux de construction de logements et d'équipements, de développement des services et des entreprises, de protection de l'environnement et du patrimoine ou encore de mobilités. En ce sens, le PLUi représente un PROJET DE TERRITOIRE.

UN PROJET SOLIDAIRE :

le PLUi devra garantir la cohérence du développement à l'échelle des 16 communes et vis-à-vis des politiques publiques locales. Il apportera des réponses concrètes aux besoins de l'ensemble de la population (logement, équipements, etc ...)

UN OUTIL RÉGLEMENTAIRE :

le PLUi réglementera le droit des sols de chaque parcelle publique ou privée. Il sectorisera les espaces en fonction de leur vocation à accueillir logements, équipements, activités, infrastructures. Il définira les espaces de développement et les espaces agricoles et naturels à préserver.

Comment s'informer et participer ?

L'élaboration du PLUi de Quimperlé Communauté offrira de nombreux moments d'échanges avec les habitants, pour vous permettre de vous en approprier les enjeux et devenir acteurs de l'avenir de votre territoire. Des rendez-vous réguliers ont eu et auront lieu (réunions publiques, ciné-débat, etc..) et des outils d'information dédiés sont mis à votre disposition pour vous donner l'opportunité de participer à la réflexion et de connaître l'avancée des démarches.

Plus d'informations, rendez-vous sur www.quimperle-communauté.bzh

par mail : plui@quimperle-co.bzh ou à l'accueil de la mairie - 02 98 71 80 63 - mairie@mellac.bzh

Exprimez-vous par courrier ou courriel à l'attention de :

Monsieur le Maire de Mellac en précisant PLUi (dans l'intitulé) de l'objet du courrier.

Monsieur le Président de Quimperlé Communauté - 1, rue Andreï Sakharov CS 20245 - 29394 Quimperlé CEDEX en précisant PLUi (dans l'intitulé) de l'objet du courrier



Une expo en mairie

Où et comment construire demain ?

Une exposition pédagogique sur le PLUi présentant la démarche, ses évolutions et les différents enjeux du territoire pour mieux comprendre des sujets qui concernent notre cadre de vie et notre avenir commun parcourt le territoire dans les différentes mairies pendant le printemps et l'été 2019.

Celle-ci sera installée en mairie du 15 juillet jusqu'au 4 août 2019.

Un registre de concertation est également disponible pour donner la parole à chaque acteur du territoire.



Ordures ménagères Les espaces de collecte réaménagés et embellis

Dans ce bulletin municipal, nous avons souhaité mettre en avant le travail effectué par un de nos services communaux. Chaque jour, vous les rencontrez, les croisez dans leurs fonctions, ce sont nos agents techniques municipaux.

C'est le chantier de printemps pour les agents des services techniques municipaux : la réfection des espaces qui accueillent les conteneurs à ordures ménagères. Une dizaine de points de collecte vont ainsi être réaménagés et embellis cette année, avec le soutien financier de Quimperlé Communauté, à qui revient la compétence de la collecte des déchets ménagers sur le territoire. Plusieurs travaux sont envisagés : refaire les socles supportant les conteneurs, revoir le dimensionnement des espaces dédiés à ces bacs, changer les entourages existants ou en créer, etc.



Les espaces recevant nos poubelles seront ainsi plus agréables à l'œil, plus discrets et mieux intégrés dans leur environnement.



Développement durable Le chiffre solidaire

11 583 kg de vêtements usagés récoltés en 2018, c'est le bilan de la collecte de textile de l'association d'insertion Retritex sur Mellac.

Ce volume a progressé de XXX %, pour atteindre un volume de 3.89 kg par personne, les points d'apport volontaires (collecteurs du bourg et de Kervidanou) étant les plus fréquentés. Merci à toutes et tous pour ce geste solidaire et de recyclage.

Elections européennes 2019 : rendez-vous le 26 mai !

Les élections européennes 2019 auront lieu du 23 et 26 mai dans les 27 pays membres pour élire les représentants des citoyens européens au Parlement. En France, elles auront lieu le 26 mai. Cette année, quelques changements sont prévus.



La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti devra présenter une liste de 79 candidats pour l'ensemble du territoire français. Le système de la représentation proportionnelle est toujours conservé. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5 % des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

A Mellac, un seul lieu pour voter : la salle polyvalente où tous les bureaux de vote de la commune seront regroupés.

Pour voter vous devez obligatoirement justifier de votre identité : 12 justificatifs sont valides, retrouvez-en la liste sur internet en suivant le lien (<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Les-cartes-electorales-et-pieces-d-identite-a-presentier-au-moment-du-vote>)



Entretien des espaces publics Mellac : zéro phyto en 2019 ?



Mellac est une commune comprenant des espaces verts, des terrains de football, des espaces semi-naturels et boisés Moulin Blanc et Feunteun Don, un placître autour de l'église et un cimetière paysager. Le tout occupent plus de 25 ha de surface soit un total de plus de 80 m² d'espaces « verts » publics par habitant. L'entretien de ces espaces occupe une grande partie du temps des 5 agents des services techniques avec des pratiques évoluant dans le temps et particulièrement celui de l'usage des pesticides.

Déjà en 2008, un décret préfectoral en a limité l'usage en zone de voirie, notamment ceux en lien avec les écoulements des eaux pluviales.

Depuis le 1er janvier 2017, leurs usages se restreignent pour l'entretien de nombreux espaces comme les boisements, les allées de promenades et massifs d'espaces verts.

Les cimetières et terrains de sports en sont exclus pour le moment pour des raisons techniques.

Il est à penser que la loi va certainement évoluer puisque la vente en libre-service de ses produits pour les particuliers est interdite depuis le 1^{er} janvier 2019.

Qu'en est-il pour notre commune ?



Depuis de nombreuses années, le bourg, englobé dans le périmètre de captage et les nombreux massifs ne sont plus traités. Ceci a pour effet l'apparition de quelques plantes naturelles ici et là, que les agents gèrent de manière mécanique et non systématique. En effet, quel intérêt à supprimer par voie chimique, là un pâturin (poacée, ex. graminée) entre deux bordures de caniveaux, ici un capillaire rouge

(fougère) sur un mur ou encore une véronique commune (annuelle) dans un massif, alors que leur présence est liée à un processus naturel nommé la dynamique spontanée et qu'elles ne sont pas ici par hasard !

D'un point de vue stratégique, il faut bien avouer que c'est toute une affaire pour ces plantes que l'on appelle communément « mauvaise herbe », car il leur a fallu développer des trésors d'ingéniosité et d'adaptation pour arriver à germer et se développer sur si peu d'espace.

C'est justement sur la connaissance de la végétation naturelle et spontanée qu'est apparu le concept de la « gestion différenciée des espaces verts » au milieu des années 1990. La ville de Rennes a été une pionnière en la matière.

Parallèlement à l'acceptation sociale du « reverdissement » des villes et des bourgs, la flore spontanée et plantée se gère

désormais différemment dans les espaces verts : on se doit d'accepter que l'idée de « propreté » soit toute relative en ce qui concerne la présence des plantes qui se développent dans l'interstice entre le caniveau et la bordure de bitume.

Donc, pour en revenir la mise en place de cette gestion différenciée, les agents se sont approprié le principe tout en accordant encore du temps pour les réglages, car les contraintes sont importantes selon les types de surfaces à entretenir.

C'est particulièrement le cas du placître et les allées du cimetière qui sont en sable et permettent facilement l'accueil du fameux pâturin commun. L'usage du sabot soulève légèrement la première couche de sable et par ce fait, arrache cette végétation qui s'installe. C'est une bonne solution alternative, mais qui demande du temps en main d'œuvre. D'autres pistes, acceptables financièrement, seront certainement à prévoir.

C'est également le cas des terrains de foot : la situation est plus sensible, car il faut gérer la hauteur du gazon et limiter le développement des plantes autres que le Ray gras et la fétuque. Cependant, les pelouses naturelles « autogérées » existent : on les trouve en haute montagne ou sur les falaises littorales, mais en situations peu propices au jeu de ballon, convenons-en.

Nous tendons vers le zéro phyto dans l'idée, mais nous n'y sommes pas encore techniquement.





Services techniques municipaux

Une action au quotidien dans tous les domaines

Dans ce bulletin municipal, nous avons souhaité mettre en avant le travail effectué par un de nos services communaux. Chaque jour, vous les rencontrez, les croisez dans leurs fonctions, ce sont nos agents techniques municipaux.

Sous la direction du responsable technique, sept agents et un contrat avenir sont là tout au long de l'année pour répondre aux attentes et besoins des habitants afin de rendre notre commune attrayante.

Des bâtiments à la voirie en passant par les espaces verts, ils interviennent chaque jour dans leurs domaines de compétences, dans les bâtiments communaux (électricité, plomberie, menuiserie, carrelage ...) comme sur les espaces verts et la voirie (tonte, élagage, plantations, curage de fossés, réparation de voirie, entretien du matériel roulant ...), sans compter les demandes diverses.

Le saviez-vous ?

Quelques chiffres sur le patrimoine communal:

BÂTIMENTS

12 000 m² de surfaces à entretenir ou à restaurer.

VOIRIE

30 km de voies communales à surveiller, vérifier, réparer.

ESPACES VERTS

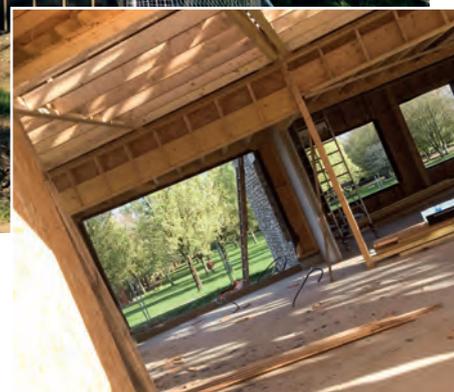
82 000 m² d'espaces à entretenir (trottoirs, chemins, allées, parkings, pelouses, cimetières)



Future médiathèque - 3^e lieu

Les travaux avancent, d'autres éléments sont en chantier

La future médiathèque de Mellac prend désormais forme en face de la mairie. Fondations, cloisons extérieures et toiture dessinent la silhouette de l'équipement en devenir. A côté de cet aspect bien visible du projet, d'autres éléments – nombreux – sont aussi en chantier !



Quelle ouverture ? Pour qui ?

Une réflexion fine a été menée par l'équipe des bénévoles et Elena Marlier, responsable de la bibliothèque actuelle, pour proposer une grille horaire adaptée à tous les publics : familles, adolescents, retraités, salariés... Les besoins des classes de l'école ont aussi été étudiés. Le Comité de Pilotage des élus a donc tranché pour ouvrir XXX heures, avec 2 niveaux de service :

les horaires d'ouverture complets : XXX heures, où tout l'équipement est accessible au public avec l'animation assurée par un binôme agent/bénévole

les horaires d'ouverture « en autonomie » : XXX heures, où l'équipement est partiellement ouvert (café, lecture sur place, musique, revues, retour d'ouvrages, consultation informatique simple sont accessibles) – pas de prêt de supports ni de personnel disponible

Ceci permettra de venir à la médiathèque sur des horaires très larges, y compris le week-end et après 18h. Le retour des ouvrages pourra se faire 24h/24h grâce à la boîte de retour accessible depuis l'extérieur du bâtiment. Rendez-vous bientôt pour le détail de la grille horaire.

Comment s'appellera-t-elle ?

La médiathèque lieu-de-vie doit recevoir un nom : un sujet pour lequel les goûts et les couleurs sont aussi divers que les habitant.e.s de Mellac ... ! Pour vous permettre de donner votre avis, pour que ce nom soit partagé, un groupe composé de volontaires variés sera chargé de réfléchir à des propositions de nom. Vous pourrez aussi faire des suggestions en mairie lors du processus. A l'issue de plusieurs séquences de remue-méninges, 3 noms différents seront soumis au vote de l'ensemble des citoyens qui détermineront à la majorité le nom définitif qui sera acté en conseil municipal. Ce vote devrait intervenir cet été.

Et à l'intérieur ?

Agent.e.s et élu.e.s concerné.e.s planchent également sur les équipements intérieurs : mobilier, informatique, installations multimédia, décoration, signalétique. Un à deux mois seront nécessaires entre la livraison du bâtiment par les entreprises et l'ouverture pour déménager et tout installer pour vous recevoir...

Pour se faire une idée ...

A partir de ce printemps, lorsque le bâtiment sera hors d'eau/hors d'air, c'est-à-dire que sol, toiture et fenêtres seront installés, des visites du chantier seront proposées aux Mellacoises et Mellacois intéressé.e.s, en petit groupe, sur inscription en mairie.

Deux créneaux possibles : le jeudi matin et le samedi matin.



Marché hebdomadaire Du fromage au menu le mercredi matin !

A partir de fin avril/début mai, un nouvel étal fera son entrée au mini marché hebdomadaire du mercredi : des produits laitiers biologiques !

Sarah Bonis, jeune agricultrice installée à la ferme de Kergotin (Bannalec) depuis le printemps 2018, avait pour projet d'acquiescer un cheptel de chèvres puis des terres pour développer une production de fromages et yaourts fermiers issus de l'agriculture biologique. Le projet s'est concrétisé par l'achat de 40 chèvres et se poursuit par la création d'un GFA (Groupement Foncier Agricole), propriété collective citoyenne : des particuliers peuvent ainsi aider la productrice dans la mise en place de son activité, constituer une épargne solidaire locale et « rétablir à la fois la fourche et la fourchette ! », dit-elle.



Plus d'infos : www.chevres-bio-de-kergotin.com
Grâce à cette arrivée, le mini marché alimentaire de Mellac, installé depuis maintenant 4 ans, se consolide pour vous proposer produits locaux de qualité et service de proximité.

L'association EPAL Recrute des animateurs

L'Association EPAL, basée à Brest, recrute des animateurs dans l'encadrement de séjours pour adultes et mineurs en situation de handicap.



Les conditions :

- Motivation pour s'investir sur ce type de projet, expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés.
- Obligation de suivre une formation gratuite (1 week-end et 1 samedi)
- Permis B obligatoire

Pour plus de renseignement et postuler : <http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php>

Les Rias 2019 : appel à hébergeurs volontaires pour les équipes du festival

Le Fourneau, Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public, co-organise avec Quimperlé Communauté le festival Les Rias du 27 au 31 août 2019. Pendant 5 jours, le théâtre de rue irriguera le territoire avec plus de 60 rendez-vous de spectacles en accès libre et gratuit.

Afin de loger une partie des équipes du festival, Le Fourneau lance un appel aux habitants du pays de Quimperlé afin de trouver des hébergements pour une ou plusieurs nuits, sur la période allant du 24 août au 1^{er} septembre 2019.



Vous avez une ou plusieurs chambres libres chez vous ? Vous avez envie de rencontrer des acteurs de cet événement et découvrir de l'intérieur l'organisation d'un festival d'arts de la rue ?

Contactez Chloé Le Guen, chargée de production au Fourneau, pour discuter de la possibilité d'accueillir une ou plusieurs personnes chez vous :

02 98 46 19 46 / chloe.leguen@lefourneau.com



Au service des Mellacois

Laurie Flesh

Laurie Flesh a intégré la commune de Mellac en janvier 2017, sur le poste de secrétaire générale adjointe. En charge de la gestion des ressources humaines, de la comptabilité, mais aussi des élections, elle est également depuis quelques mois assistante de prévention pour tout ce qui touche aux risques en milieu professionnel. Mariée et maman de 2 enfants de 4 et 2 ans, cette « voyageuse écolo » a pour ambition de parcourir le monde. D'ici là, vous aurez peut-être la chance de la croiser à la Mairie mais aussi sur son vélo avec sa remorque (faites attention à elle sur la route !)



Quel est votre parcours ?

Laurie Flesh : Après avoir obtenu un master « chargé de développement local », j'ai débuté ma carrière dans une entreprise de développement de projets environnementaux, autour de l'Agenda 21.

J'ai ensuite intégré le secteur public au sein de différentes mairies, de plus ou moins grande dimension. J'ai pu y découvrir divers domaines, comme l'urbanisme ou le secrétariat général, et j'ai ainsi pu acquérir de l'expérience autour d'une bonne partie des thématiques traitées dans les mairies.

Qu'est-ce qui vous a motivée pour venir à Mellac ?

Laurie Flesh : J'ai candidaté à Mellac d'abord pour la taille de la collectivité. La commune est en développement constant,

ce qui permet de découvrir de nouvelles facettes de mon métier. Par ailleurs, habitant à Rédéné, cela me permettait un rapprochement géographique de mon domicile

Qu'appréciez-vous dans ce poste ?

Laurie Flesh : J'aime particulièrement la dynamique d'équipe tant avec les agents qu'avec les élus, car j'ai la possibilité d'être force de proposition dans divers secteurs. Par ailleurs, le binôme que je compose avec la directrice des services m'apporte énormément, en termes d'échanges, de partage et de coresponsabilités, en fonction des domaines abordés. Et puis la polyvalence de mon poste fait qu'aucune journée ne se ressemble, il n'y a pas de routine !

Une permanence SOS numérique à la bibliothèque



A partir du samedi 20 avril, la bibliothèque municipale vous ouvre ses portes comme d'habitude pour vous donner accès aux ouvrages, Bds et autres DVDs qui composent notre fonds mais aussi pour vous aider à résoudre toute question simple ou complexe sur les usages du numérique. Loïc Le Bihan, professionnel de l'informatique et de la téléphonie, vous recevra bénévolement sur rendez-vous et répondra de manière personnalisée à chaque demande : comment créer une adresse mail, utiliser sa tablette toute neuve ou quels conseils pour acquérir un nouvel appareil, etc ... N'hésitez pas à solliciter ce nouveau service du quotidien entièrement gratuit !

Permanence numérique 1 samedi sur 2 de 10h30 à 12h30 à la bibliothèque – inscription préalable obligatoire en mairie – renseignements et inscription au 02 98 71 80 63 ou par courriel : mairie@mellac.bzh



Amitié franco-irlandaise Mellac s'affiche en vert !



La commune s'est pour la troisième fois associée aux Greenings, ce week-end, à l'occasion de la Saint-Patrick. A la nuit tombante, la mairie, l'église, les arbres se sont parés de vert pendant tout le week-end. Au centre-bourg, un trèfle à quatre feuilles, réalisé par les agents des services techniques, a illuminé la place. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des liens d'amitié entre la France et l'Irlande. Comme Mellac, d'autres communes ont revêtu le vert : « C'est un immense plaisir de constater que de si nombreuses villes françaises se joignent aux Global Greenings (...) C'est un symbole fort de ces liens historiques de voir une telle chaîne de lumières émeraude, diffusant ainsi le message de l'amitié à travers la France, » s'est félicitée Madame Patricia O'Brien, ambassadrice de l'Irlande en France.

Citoyenneté

Les jeunes électeurs reçus en mairie



Entouré de conseillers municipaux, Bernard Pelleter a reçu les nouveaux jeunes électeurs de Mellac fin mars en mairie pour leur remettre leur carte et les informer des quelques principes de la vie de citoyen : droits et devoirs de l'électeur, organisation des élections, rôle d'un député, etc.

Les jeunes ont pu poser leurs questions aux élus et échanger autour d'un pot de l'amitié.

Pour apprendre le breton avec plaisir !

Cette année, 6 000 adultes ont appris le breton par envie personnelle, pour leur loisir ou pour un projet professionnel. Que ce soit sous forme de cours du soir, de stages courts, de stages intensifs ou de cours par correspondance, vous pouvez apprendre le breton près de chez vous selon une formule adaptée à vos besoins : 150 centres dispensent des formations un peu partout en Bretagne. Pour connaître le centre le plus proche de chez vous, contactez Mervent au 02 98 87 72 41 www.mervent.bzh twitter.com/mervent facebook.com/mervent





Pleins feux sur...

le Tennis Club de Mellac

En 2019, le club de Tennis de Mellac fête ses 34 ans.

A sa création dans les années 80, des membres fondateurs comme Maurice Pelleter, Didier Cotonnac ou encore Jean-Noël Helies ont su développer la pratique du tennis sur la commune dans un esprit familial et populaire, loin des clichés habituels : le Tennis club est ainsi devenu le 2^e club sportif de la commune.

L'esprit du club

La philosophie du Tennis Club est basée sur le partage et la convivialité : s'amuser en jouant au tennis.

La compétition fait partie de la vie du club, comme pour toute pratique sportive, mais n'est pas la priorité des adhérents.

De la même façon, les tarifs ont toujours été attractifs pour permettre au plus grand nombre d'accéder au Tennis : Aujourd'hui, les familles qui veulent découvrir le sport que pratique leur enfant peuvent souscrire un pass découverte parent pour 30 € annuels.

Le club fait appel à des sponsors pour garder des prix abordables. 124 adhérentes et adhérents au compteur : ici, on joue de 4 à 75 ans...

Les équipements et l'encadrement

Le club est installé à côté de la salle polyvalente, square Job Saux. Il dispose de 2 terrains à usage exclusif, complétés chacun par un club house.



Un professeur Diplômé d'Etat, Tony Champigny, accompagne les joueurs et encadre les activités du club, soit 24h de cours/semaine.

Actuellement, il est accompagné de Kevin Delaballe, 18 ans, en formation d'enseignant, que le club finance : il encadre les enfants et les seniors débutants.





La compétition

Le tennis club de Mellac est composé de 4 équipes hommes dont l'équipe 1 évoluant en championnat régional ainsi qu'une équipe féminine, 3 équipes hommes de moins de 18 ans et 3 équipes vétérans (1 féminine et 2 masculines). La saison commence le 20 septembre et se termine fin mai de l'année suivante. 2 compétitions sont organisées par le club à domicile: à Noël et fin août.

Nouveauté depuis cette année : 5 TMC (tournoi multi chance) sont proposés sur l'année sportive. Ce principe permet aux inscrits sur un week-end de jouer plusieurs fois dans une même journée.

La vie du club

Le bureau s'est fixé pour principe de proposer aux adhérents une activité extérieure au tennis durant chaque période de vacances scolaires :



- ☞ Une sortie encadrée au tournoi international de Brest (Open Arena)
- ☞ Une sortie spéciale Halloween
- ☞ Le spectacle de Noël
- ☞ Une soirée crêpes/ concert
- ☞ Une sortie sur proposition des jeunes du club pour clôturer la saison



REJOIGNEZ- LES !

Contact : mellac.tennis.club@gmail.com - 06 61 15 51 57
Suivez l'actualité du club sur : <https://www.facebook.com/MellacTennis/>



L'agenda des manifestations associatives !

Retrouvez encarté dans votre bulletin municipal n°93 l'agenda 2019 des animations proposées par les associations de Mellac. Repas, tournois sportifs, soirées musicales, etc, il y en a pour tous les goûts !

Vous pouvez également le consulter en ligne sur le site internet www.mellac.bzh, menu se divertir – rubrique le calendrier des fêtes.



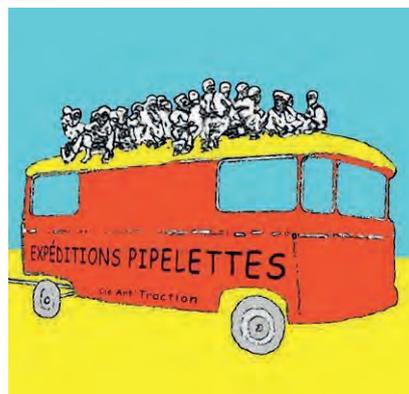
Les Rias à Mellac : c'est reparti !



En 2019, le festival de théâtre et d'art de rue est de retour sur la commune : les propositions sont pour l'instant secrètes ...chut ...mais seront dévoilées le 12 juin prochain. En attendant, dévoilons les dates du festival : du 27 au 31 août 2019, avec arrêt à Mellac le **jeudi 29** et le **vendredi 30 en soirée**. De belles surprises en perspective. Comme à l'accoutumée, si vous voulez être bénévole pour l'occasion, la porte est ouverte, tout comme vous pouvez participer cette année en hébergeant des artistes (voir en page 10)



Expéditions pipelettes : la roulotte s'arrête en mai à Prad Meur



Une Expédition Pipelettes, ça fait causer dans l'bourg ! + qu'1 spectacle, c'est 1 évènement pour adultes et ados avec une caravane foraine salle de spectacle, un accueil cordial par les Pipelettes (habitants du pays de

Quimperlé), un repas convivial: chacun.e apporte plats et boissons mis en commun, café, thé offerts par la Cie (lieu de repli en cas d'intempéries). C'est un régal d'histoires singulières, délicieuses et inattendues: des contes du fond des âges, du bout du monde, d'une actualité étonnante, le plaisir d'en discuter...

Bref, un évènement insolite à partager avec la Cie Art'Traction.



L'expédition Pipelettes de Mellac, ce sera le **samedi 25 mai** au quartier de Prad Meur, c'est gratuit, le rendez-vous est à midi !